

**64/2024**

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
DE LA HAUTE-CORSEDELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE **SAINT-FLORENT**

Séance du 14 Novembre 2024

Nombre de membres

- . Afférents au C.M.  
19
- . En exercice :  
19
- . Qui ont pris part à la  
délibération :  
14

DATE DE LA  
CONVOCATION  
08/11/2024DATE AFFICHAGE  
15/11/2024L'an deux mille vingt quatre  
et le quatorze novembre

à 18 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claudy OLMETA, Maire

Présents : Messieurs BENVENUTI, COSTA, PAOLINI, SIMONETTI-MALASPINA et Mesdames PONZEVERA, SANCIU, SCOTTO, SEBASTIANI, VOLELLI

Procuration : Mme FERRAGUTI à OLMETA, Mr HLUSICKA à PAOLINI, Mr POLI à Mme PONZEVERA, Mme ROVERE Anne-Sophie à Mr COSTA.

Absents : Messieurs FEYDEL, PANZA, MORELLI et Mesdames GUARDINI, LOUIS.

Mr PAOLINI Xavier a été nommé(e) secrétaire de séance.

Objet de la délibération :

**DM 1 PORT**

Le Maire informe le Conseil qu'il y a lieu d'effectuer des ajustements budgétaires sur le budget du port de plaisance.

Il propose les modifications suivantes :

## FONCTIONNEMENT

Dépenses :

Chapitre 011 – 61523 Réseaux	- 20.000 €
Chapitre 012 – 6411 Salaires	+ 20.000 €

Il demande au Conseil de bien vouloir en délibérer.

\*\*\*\*\*

Le Conseil, oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

- **Approuve** les propositions ci-dessus énoncées pour abonder le chapitre 011.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.